SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT EUROPÉENS, AUJOURD'HUI À BRUXELLES

Le théorème de Sarkozy (27+ Israël - les Arabes de la Méditerranée = UPM)

C'est un sommet particulièrement inédit et porteur de tous les dangers qui s'ouvre, aujourd'hui, à Bruxelles.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Ballotté entre le non irlandais au traité de Lisbonne et la laborieuse Union pour la Méditerranée (13 juillet prochain - Paris), le conciliabule euro-européen ne pourra pas accoucher de grandes décisions.

Les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 auront, en premier, à plancher sur la question irlandaise. Que faire et comment continuer le processus de ratification du mini-traité constitutionnel alors qu'un Etat membre l'a rejeté ?

Faire dire, comme de nombreux décideurs européens l'indiquent, au rejet irlandais ce qu'il n'a pas dit, serait une grosse bourde, selon d'autres, plus circonspects. Les premiers veulent — à l'instar du président français — accréditer l'idée, anti-réglementaire et dictatoriale, selon laquelle le non de Dublin ne remettait pas en cause le traité de Lisbonne et que, tout compte réalisé, l'on peut continuer à ratifier. Selon les tenants de la deuxième doctrine, cela ne ferait qu'éloigner davantage les citoyens de la chose européenne et qu'en définitive, enterrer le non irlandais mènerait droit au mur. Pour preuve, ils avancent l'argument massue selon lequel le fait d'avoir contourné le «non» français et le «nee» néerlandais et d'avoir substitué, pour les besoins de la cause, Lisbonne à la Constitution Giscard n'a pas, pour autant, réglé la question. Le risque est grand, en effet, de transformer les élites européennes, favorables à la Construction européenne, si la décision irlandaise était niée, en sectes conspiratrices, qui ne se plient pas à la sentence citoyenne. Il est vrai que continuer à penser l'Europe en balançant par-dessus bord les suffrages défavorables n'est pas, à honnêtement écrire, une doctrine productive.

Sur cette question, et sur bien d'autres encore, les décideurs de l'UE partent sur des positions divergentes.

La France, l'Italie, l'Espagne et quelques autres petits Etats membres ne rejettent pas le putsch constitutionnel, le passage en force.

Alors que l'Allemagne, le Royaume-Uni et les pays nordiques sont réserves, très réservés sur le clash annoncé et qui peut mener, selon eux, à la dérive.

L'autre gros morceau, l'os au menu des 27, est l'Union pour la Méditerranée dont le jaillissement aura lieu à partir du 13 juillet prochain de Paris.

Contrairement aux déclarations des dirigeants français, rien de bien solide n'a encore été édifié allant dans le sens déclamé par le président Sarkozy. Berlin, Londres, Madrid, Rome et une majorité d'autres capitales européennes n'en démordent pas. Selon elles, l'Union pour la Méditerranée ne peut être, ne saura être, ne saura qu'un prolongement, un plus réparateur du processus de Barcelone.

«Arrimer l'Union pour la Méditerranée à la politique extérieure française, et américaine», comme les derniers développements tendent à l'accréditer, n'est pas l'objectif de l'Union européenne, ont affirmé, ici, des sources proches des sphères décisionnelles.

Les assises constitutives de l'UPM ne pourront être viables que s'il y a un consensus entre les pays du pourtour méditerranéen et, aussi, entre les Etats membres de l'UE.

Ce qui semble loin d'être acquis.

Entre-temps, le livre blanc sur la défense française a confirmé deux tendances lourdes.

La France rompt avec la tradition gaulliste, voire gaullienne et devient atlantiste. Pure et dure.

Autre référent : avant le lancement solennel de l'UPM, les 27 ont accordé à Israël un statut à part. L'Etat hébreux est promu au rang d'un presque membre des 27.

Les Arabes de la Méditerranée n'auront, à vrai dire, aucune voix au chapitre lors de la grand-messe parisienne du 13 juillet. Comme d'habitude.

A. M.

TRAITÉ DE LISBONNE ET UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Quand monte la houle

A quelques jours de l'ouverture du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens (Bruxelles, 19 et 20 juin 2008) et quelques semaines des assises constitutives de l'Union pour la Méditerranée (Paris 13 juillet), la France de Sarkozy est dans la gadoue.

Le «no» irlandais de jeudi dernier au traité de Lisbonne, censé rappeler la faillite du traité constitutionnel, a littéralement assommé le président français. Le locataire de l'Elysée, qui voulait, alors que son pays doit prendre le relais de la présidence européenne le 1er juillet prochain, d'un sommet réussi avant le lancement solennel de l'Union pour la Méditerranée, doit recalculer à la baisse ses ambitions. Déjà qu'avec la mer chère à Hachemi Guerrouabi, à Georges Brassens et à Raïs Hamidou, les vagues négatives successives ne s'arrêtent pas, voilà que ces Irlandais se mettent de la partie et obligent N. Sarkozy à chambouler, de fond en comble son calendrier. Pour lui, il s'agira, dans l'urgence — à chaque jour suffit sa peine — non plus de convaincre de la nécessité de l'UPM mais de sauver Lisbonne du naufrage. Concernant le projet méditerranéen, le président français et ses collaborateurs estiment, à tort, que d'ici la mi-juillet, il y aura suffisamment de temps pour que la houle diminue ou disparaisse. Cependant, rien n'est moins évident. Le non irlandais au traité de Lisbonne, après le «nee» néerlandais et le non français à la Constitution Giscard, mettent à mal l'Europe des 27. Comment l'UE pourra-t-elle gérer une nouvelle configuration, la Méditerranée, c'est tout de même 22 Etats riverains auxquels veut ajouter, pour les besoins de la cause, la Jordanie et la Mauritanie, non méditerranéens, aussi complexe et aussi déchirée alors que Bruxelles bricole, pour l'instant, son pilotage avec le presque illisible traité de Nice ?

D'ores et déjà, les observateurs relèvent une constante. Même si la pauvre Irlande sera sommée de revoter au risque de se voir isolée du reste de l'Europe, la construction européenne est mal barrée. Les Irlandais, qui avaient, l'on s'en souvient, déjà averti du mal en disant non au traité de Nice, n'avaient pas alors été écoutés. On les a fait revoter et on leur avait fait dire oui. La question européenne n'a pas, pour autant, été réglée, puisque, quelque temps après, Néerlandais et Français ont mis à la poubelle le traité constitutionnel.

Avec un fonctionnement institutionnel chaotique, plus proche de la structuration de la sinistre ligue arabe que d'un organigramme moderne et normal, l'Union européenne ne pourra pas, c'est certain, être au «top» pour la gouvernance de l'Union pour la Méditerranée. Le 13 juillet prochain, il ne sortira de Paris que des broutilles. Ce n'est pas plus mal sur l'orientation, paternaliste, de type néocolonial que Sarkozy a donnée à son projet méditerranéen.

A. M.

ELLE PRÉVOIT D'OUVRIR 20 AGENCES CHAQUE ANNÉE

BNP Paribas continuera à se développer en Algérie

BNP Paribas continuera à se développer en Algérie, «un pays important», et y poursuivra sa «croissance organique». Selon son directeur général Algérie, Laurent Dupuch, BNP Paribas prévoit d'ouvrir 20 nouvelles agences chaque année dans notre pays.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)- Depuis dimanche dernier, sur l'esplanade de l'Office Riyadh-El-Feth à Alger, 800 universitaires des deux sexes se présentent en moyenne chaque jour devant un chapiteau. Répartis par groupes de 6, ils présentent leurs curriculum vitae, et après sélection, passent un entretien. En fait, ces étudiants, de bac + 2 à bac + 5, répondent à une annonce de BNP Paribas El-Djazaïr qui a lancé une campagne nationale de recrutement. Le but, recruter quelque 250 cadres parmi les chargés de clientèle, des conseillers, des directeurs d'agence, des responsables de ressources humaines et des affaires juridiques… Les recrutés bénéficieront d'un cycle de formation au sein de cette banque, selon le directeur général de BNP Paribas El-Djazaïr, Laurent Dupuch, rencontré hier en marge de cette sélection. Les engagés viendront renforcer, selon leurs compétences, leur disponibilité et leur aptitude à la mobilité géographique et fonctionnelle, un effectif opérationnel actuel de 650 agents dont 300 ont été déjà recrutés depuis le début de l'année. Selon Laurent Dupuch, BNP Paribas dispose d'un réseau d'agences opérationnelles au nombre de 40 et prévoit d'ouvrir une vingtaine d'agences nouvelles avant la fin de l'année. Mais aussi de couvrir fin 2008 une vingtaine de wilayas principales, dans le nord mais aussi dans le sud du pays. En fait, cette banque prévoit, dans le moyen terme, d'ouvrir vingt agences chaque année. Il s'agit pour BNP Paribas, un «groupe solide et qui a les moyens de son développement», selon Laurent Dupuch, de poursuivre sa «croissance organique». Tout en précisant que BNP Paribas «a pris note du gel du processus de privatisation de la banque publique CPA» et qu'elle étudiera toutes les opportunités pouvant être offertes, Laurent Dupuch a estimé que l'Algérie est «un pays important» pour cette banque française. Un pays où «nous travaillons et où on continuera à se développer» et où «nous sommes engagés à long terme», a affirmé Laurent Dupuch, voulant lever tout doute à ce sujet et notamment les appréhensions quant au contexte sécuritaire en contribuant à financer «l'économie réelle» sur le moyen et long terme et participer au développement de la PME.

A ce propos, Laurent Dupuch a affirmé que son établissement compte une clientèle de 50 00 opérateurs essentiellement algériens, finance à 50% des projets d'investissement et prévoit de lancer de nouveaux services monétiques et en matière de dépôts.

C. B.

CE MONDE QUI BOUGE

Irak, la corruption face cachée de la guerre

Par Hassane Zerrouky

Vingt-trois milliards de dollars volatilisés ! Ce n'est pas rien ! C'est pourtant le montant cumulé des divers détournements opérés en Irak depuis la chute du régime de Saddam et qu'une enquête diffusée par la BBC, rapportée par *Le Monde* du 18 juin, a relancée. Il ne s'agit nullement d'un scoop.

En effet, depuis l'invasion de l'Irak en avril 2003 et l'entrée en lice d'intermédiaires en tous genres — entreprises, sociétés dites de sécurité — se proposant de participer à la reconstruction du pays et d'assurer la sécurité des installations pétrolières, la corruption s'est propagée à l'abri des chars et des canons américains. Pour l'heure, bien qu'embarrassée par ces affaires qu'elle a tenté de cacher à l'opinion publique, l'administration s'est résolue à ouvrir timidement le dossier sous la pression du Congrès et du Sénat. Une commission de la Chambre des représentants américaine s'est penchée sur le dossier et a entendu David Walker, contrôleur général des Etats-Unis, ainsi que le juge irakien Hamza al-Radhi, ancien président de la Commission pour l'intégrité publique (CPI) mise en place en 2003 en Irak, pour faire la lumière sur les premiers détournements de fonds et de mettre en place un code de conduite afin de prévenir de tels actes.

Devant les députés américains, le juge irakien a assuré que le CPI, qui a été dissous par le Premier ministre irakien, Nouri al-Maliki durant l'été 2007, avait mis à jour 3000 cas de corruption avérés et que seuls 241 cas ont été traités par la justice irakienne. Il a surtout révélé que les détournements de fonds avaient atteint 18 milliards de dollars. Hamza al-Radhi a alors informé la Commission américaine que 31 enquêteurs irakiens, dont son adjoint, Mohamed Abd Salif, tous travaillant sous sa responsabilité, ont été assassinés, chiffre auquel il a ajouté la mort par balle de 12 membres des familles de ces enquêteurs.

En 2006 déjà, dans son rapport annuel, l'ONG Transparency International avait classé l'Irak tout juste derrière la Birmanie et la Somalie parmi les pays les plus corrompus de la planète. Cette année-là, le juge Al-Radhi avait estimé que la corruption était devenue récurrente et n'était pas étrangère au fait que rien n'ait été entrepris en matière d'électrification, d'eau potable et d'assainissement, secteurs jugés prioritaires.

Deux ans auparavant, en 2004, chacun savait en Irak qu'une fois conclu des contrats avec ces entreprises américaines qui avaient pris d'assaut le marché de la reconstruction en Irak auquel Washington a consacré une enveloppe de 45 milliards de dollars, des fonds estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars disparaissaient. Où ? Mystère et boule de gomme ! Mais ce n'était pas toujours le cas, car parfois il arrivait que les auteurs des détournements l'aient fait au grand jour et que leurs identités soient connues. C'était le cas de l'ancien vice-ministre irakien de la Défense, Ziad Cattan qui, après son limogeage, s'est tiré du pays vers la Pologne dont il possède la nationalité avec, affirme-t-on, 500 millions de dollars en poche.

Cette année-là encore, 400 000 barils de pétrole et 1200 camions-citernes avaient franchi les frontières syrienne et iranienne aux yeux et à la barbe des forces américaines chargées de surveiller les frontières ! Le trafic de pétrole vers les pays voisins est d'ailleurs un secret de Polichinelle. Le plus étonnant est que les 160 000 soldats américains et toute leur armada — des dizaines d'hélicoptères survolent en permanence le territoire irakien — n'aient rien vu et rien signalé.

En résumé, l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis n'a pas seulement généré la mort et la désolation, mais elle s'est traduite par une corruption généralisée, corruption auprès de laquelle celle qui existait au temps de Saddam représentait une goutte d'eau. L'administration Bush qui voulait faire de ce pays un modèle pilote de démocratie, comme première étape de la mise en œuvre de son projet de Grand-Moyen-Orient, a vu tout faux.

H. Z.